



HAL
open science

Matheolus et Jean Le Fèvre : dire et traduire le sexe dans les Lamenta et les Lamentations

Patrick Brouchier

► **To cite this version:**

Patrick Brouchier. Matheolus et Jean Le Fèvre : dire et traduire le sexe dans les Lamenta et les Lamentations : Étude du lexique et des métaphores sexuels du latin au moyen français. Traduire les mots du sexe. Le corpus médiéval., Université Rennes 2, CELLAM/Dép. Lettres; Fabienne Pomel; Christine Ferlampin-Acher, Mar 2023, Rennes, France. hal-04053679

HAL Id: hal-04053679

<https://amu.hal.science/hal-04053679>

Submitted on 13 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VERSION - BROUILLON

« Matheolus et Jean Le Fèvre : dire et traduire le sexe dans les *Lamenta* et les *Lamentations*. Étude du lexique et des métaphores sexuelles du latin au moyen français »

Des critiques examinent les mots les plus fréquents dans un livre et les comptent !

Cherchez plutôt les mots que l'auteur a évités, dont il était tout près, ou décidément éloigné, étranger, ou dont il avait la pudeur, tandis que les autres en manquent.

Henri Michaux, *Poteaux d'angle*, 1981

Lorsque Matheolus, clerc de Boulogne sur Mer, assista au concile de Lyon entre le 1^{er} mai et le 17 juillet 1274, en tant que délégué de Picardie aux côtés d'Henri de Muris, évêque du diocèse de Thérouanne, il ne s'attendait probablement pas à ce que la « réformation des mœurs du clergé » alors demandée par le pape Grégoire X jouât un tel rôle sur sa vie. Et pourtant, elle fut l'origine directe de sa disgrâce et, par la suite, de sa production littéraire. Le concile de Lyon visait à réguler le mariage des clercs et plus particulièrement les cas de bigamie, plus nombreux à l'époque et vraisemblablement causes de nombreux litiges et scandales en cette fin du XIII^e siècle. Il est vrai que la bigamie référerait alors à des situations bien plus diverses qu'aujourd'hui : il ne s'agissait pas seulement d'épouser plusieurs femmes en même temps, mais le simple fait de se remarier, d'épouser une veuve ou une fille de joie suffisait à conférer le titre de « bigame » aux deux membres de ces nouvelles unions. Quelques clercs, « membres des rangs inférieurs des ordres mineurs », autorisés à se marier, tombaient parfois dans la bigamie et profitaient ainsi d'un double statut juridique qui leur permettaient d'échapper à la justice ou aux impôts. Et c'est pour mettre fin à ces pratiques que le décret papal de 1274 retire aux clercs bigames leur statut et leurs privilèges.

Malgré sa présence audit concile et sa connaissance de la sanction papale, Matheolus épousa Petronilla, jeune veuve, et devint ainsi bigame, quelques années plus tard. La sentence fut rapide et exemplaire : il perdit tous ses privilèges de clerc. Malheureux, méprisé et violenté par sa femme, Matheolus rédigea ses *Lamenta* au début des années 1290 et fit parvenir cette plainte à ses proches et surtout à ses amis du diocèse de Thérouanne, non seulement pour se plaindre de ses souffrances conjugales mais aussi, probablement, pour obtenir l'aide de personnes haut placées. Au regard de ces éléments contextuels, il peut paraître surprenant d'inclure les *Lamenta* dans un corpus d'étude sur le langage et le sexe au Moyen Âge. Et pourtant, l'œuvre regorge de références sexuelles, à l'acte comme aux parties génitales, en particulier dans les deux premiers livres. Ce constat est en réalité loin d'être étonnant lorsque l'on considère d'une part le ton emprunté par Matheolus, volontiers comique voire satirique, et d'autre part le sujet même : il n'y a en effet qu'un pas de la plainte misogyne et misogame à l'expression sexuelle. Pour être plus précis, il existe une continuité logique évidente dans le discours de Matheolus, comme celui d'autres misogynes médiévaux, de la critique du mariage à celle de la femme, évidemment responsable des malheurs conjugaux, puis des péchés quasi-intrinsèquement féminins comme l'orgueil et la luxure, conduisant inévitablement à cette image topique du monstre sexuel féminin toujours insatiable. En d'autres termes, comme toute bonne satire misogyne médiévale qui se respecte, les *Lamenta* ne peuvent pas ignorer le discours sur le sexe ; elles sont même contraintes d'en parler afin de construire une image de la femme des plus complètes.

Si cette obligation discursive ne rime pas nécessairement avec vulgarité, obscénité ou explicitation absolue, elle appelle tout de même un certain lexique, des images et des vocables capables de dire ou de simplement suggérer le sexe. Matheolus se retrouve ainsi confronté non

seulement à la nécessité de parler de sexe pour édifier sa satire misogyne, mais aussi à celle de trouver les bons mots pour le faire. Cette recherche linguistique est également conditionnée par son propre rapport au sexe, au langage et à son public. Comment peut-il exprimer la chose sans choquer son auditoire ? Quels mots s'offrent à lui à son époque et pour son sujet ? Comment raconter l'acte sexuel lorsque l'expérience est teintée par l'amertume et l'impuissance de la vieillesse ? La multiplication des outils langagiers déployés par Matheolus au cours de ses *Lamenta* témoigne, comme nous le verrons, d'un rapport complexe au sexe et au langage sur la chose, entre pudeur et exaltation, entre scientificité et grivoiserie comique, entre lexiques hérités de l'Antiquité et métaphores nouvelles.

Cette étude ne saurait toutefois être complète si l'on ne portait pas un regard sur la traduction des *Lamenta* réalisée par Jean Le Fèvre de Rezzons, près d'un siècle plus tard, en français, et supplantant dès le Moyen Âge son modèle latin. Une grande partie du public, médiéval comme moderne, n'a accès au discours sexuel de Matheolus que par l'intermédiaire de Jean Le Fèvre, faussant quelque peu la perception de ce langage. Ce n'est d'ailleurs plus l'expression sexuelle de Matheolus qui nous est offerte dans les *Lamentations*, mais bien l'interprétation de cette dernière par son traducteur, un translateur pour qui le rapport au sexe et à son langage n'est plus le même. La différence ne provient pas seulement d'un changement de langue, mais aussi d'un changement de public ainsi que d'un renouvellement de l'expression sexuelle causée par les propos de Jean de Meun dans le *Roman de la Rose* qui ont indubitablement marqué Jean Le Fèvre comme ses contemporains et successeurs.

Lors se prist Raison a sourire,
En souriant me prist a dire :
« Beaus amis, je puis bien nomer,
Senz mei faire mal renomer,
Apertement, par propre non,
Chose qui n'est se bone non ;
[...] Car volentiers, non pas enviz,
Mist Deus en coilles e en viz... »
v. 6944-6966 (Langlois, t. 3)

Si le terme « couilles » n'est plus vulgaire, mais simplement le vocable naturel pour désigner cette partie de l'appareil génital masculin, alors une grande partie du lexique métaphorique, des détours linguistiques, des sous-entendus ne sont plus nécessaires. C'est une libération similaire, bien que guidée par des volontés plus comiques et plus subversives, que laissent entendre les fabliaux, influençant eux aussi grandement les productions littéraires satiriques de langue française, y compris les *Lamentations*. En d'autres termes, Jean Le Fèvre n'est plus tout à fait sous le poids des mêmes contraintes linguistiques que son modèle, Matheolus ; un tout autre éventail langagier s'offre à lui. Son lexique sexuel est le résultat à la fois d'une pratique traductionnelle particulière et d'influences nouvelles, plaçant ce discours du sexe en langue française dans la lignée et à la marge du texte source.

1. Lexique et métaphores sexuelles dans les *Lamenta* de Matheolus

Les *Lamenta* de Matheolus offrent aux lecteurs un nombre conséquente d'occurrences ayant trait à l'acte sexuel ou aux parties génitales, une quantité à la fois surprenante au regard du public visé (hauts fonctionnaires religieux) et attendu en raison de la nature satirique et misogyne du propos tenu.

Il convient toutefois de nuancer cette impression de surabondance et de noter un véritable déséquilibre entre les quatre livres qui composent cette œuvre. En effet, si des références sont bien présentes à travers tout l'œuvre, elles sont cependant concentrées dans les deux premiers livres, tandis que le livre III ne compte qu'une dizaine d'occurrences et le livre IV à peine deux-trois. Cette répartition, loin d'être anodine, correspond à la division thématique et tonale des *Lamenta*, elle indique par conséquent une certaine volonté d'adéquation entre types de discours et présence ou non d'expressions sexuelles : le lexique sexuel n'apparaît pas au hasard ou n'importe quand. Les deux premiers livres des *Lamenta* réunissent l'essentiel de la satire misogyne et des *exempla* comiques dignes des fabliaux ; ils constituent en d'autres termes le terreau naturel pour l'apparition des références sexuelles. Le livre III correspond, quant à lui, à une *disputatio* songée avec Dieu, l'expression sexuelle se trouve alors évidemment réduite voire absente, en adéquation avec l'interlocuteur imaginé et la réflexion plus théologique proposée : le sexe n'y apparaît que mentionné conjointement au mariage. Enfin, le livre IV réunit toute une série de recommandations destinées aux amis de Matheolus ainsi que quelques remarques satiriques sur les divers états du monde : le discours sur le sexe n'a que peu de place ici et ne se rencontre en réalité qu'en raison de la satire des avocats qui sont représentés tels des prostituées du langage. Sans rentrer dans les statistiques précises, cette répartition confirme en tout cas que l'émergence du lexique sexuel est conditionnée par un contexte ou plutôt cotexte particulier, lié aussi bien à l'interlocuteur réel comme fictif, que le ton adopté ou encore le sujet traité.

Si la satire misogyne adressée aux hommes constitue la matière textuelle idéale pour l'expression sexuelle, il ne faut pas pour autant en conclure qu'elle forme aussi le lieu adéquat pour toute vulgarité ou obscénité de la part de notre auteur. En réalité, Matheolus refuse catégoriquement d'employer les termes les plus vulgaires dans ses *Lamenta*, des vocables jugés comme tels dès l'Antiquité d'ailleurs. On pensera ainsi aux substantifs *cunnus*, *mentula* ou *culus*, et aux verbes *futere*, *pedicare*, *irrumare* ou encore *fellare*. Matheolus ne recourt jamais à ses mots que l'on aurait pourtant pu attendre, mais il faut se souvenir que ces derniers ne possédaient pas une bonne réputation dès l'Antiquité, où ils n'étaient employés que dans des graffiti et épigrammes ainsi que quelques farces, et très rarement dans des satires, comme le rappelle J. N. Adams. Malgré cette absence notable, Matheolus ne rechigne pas à dire la chose, de manière plus ou moins explicite, à l'aide de divers outils langagiers, démontrant une certaine recherche lexicale ou du moins variété ainsi qu'un plaisir évident à jouer avec le langage pour exprimer le sexe.

Séparons, afin de faciliter notre étude et notre parcours dans les *Lamenta*, les occurrences relatives aux parties génitales de celles renvoyant à l'acte sexuel, les premières étant bien moins nombreuses que les deuxièmes.

A. Les parties génitales

Par comparaison avec le nombre de termes référant à l'acte sexuel, les vocables désignant les parties génitales sont relativement rares dans les *Lamenta*. Il n'en demeure pas moins qu'ils sont bien présents et que l'on peut noter un certain déséquilibre entre les occurrences liées au sexe masculin et celles liées au sexe féminin, déséquilibre évidemment en faveur du second.

Il existe toutefois quelques termes employés sans distinction pour désigner les parties génitales des deux sexes. On relèvera ainsi la terme « *anus* » pour désigner le « cul » de l'homme comme de la femme (v. 816 et 818 du livre IV), ou encore le vocable encore plus neutre et général de « *res* » renvoyant aux parties génitales masculines comme féminines au vers 750 du livre II. Dans la même dynamique, on rencontre le substantif emprunté au lexique

technique « *instrumentatos* » aux vers 739-740 du livre II : « *Filia, nonne virum fecit Deus et mulierem // Instrumentatos, facerent ut letitie rem ?* », citation sur laquelle nous reviendrons plus tard, mais dans laquelle l'on constate déjà le recours au lexique métaphorique et à l'abstraction généralisante ainsi que la nature citationnelle de cette expression sexuelle. Le propos est en effet ici emprunté à la *Première épître de Jean* (4:7) et la *Première épître à Timothée* (1:5), illustrant une pratique récurrente de la part de Matheolus de recours aux autorités comme pour justifier, légitimer son discours sur le sexe.

Hormis ces quelques occurrences communes, le texte opère une distinction nette entre les parties génitales masculines et féminines, grâce à un lexique varié certes, mais jouant souvent des métaphores similaires.

1. *Le sexe masculin et les testicules*

Au-delà des occurrences générales précédentes, les *Lamenta* proposent plusieurs vocables dédiés uniquement à la désignation du sexe masculin et des testicules.

Le champ lexical agricole constitue la source de la première occurrence avec le terme « *virga* » (v. 484, livre I), qui désigne bien à l'origine une tige végétale mais possède une acception sexuelle dès l'Antiquité. Ce vocable n'a rien d'original pour l'époque et il en va de même pour le terme « *virtus* » (v. 574, livre I), qui repose davantage sur un rapport métonymique entre l'homme, sa virilité, sa vertu et son sexe. Le lexique technique forme également un riche matériel pour désigner d'un part le sexe masculin avec le terme « *cavilla* » (v. 1427, livre II), c'est-à-dire la « cheville », et d'autre part les termes « *crumens/crumena* » (v. 584, livre I ; v. 1425, livre II) et « *bursas/bruse* » (v. 297, livre I ; v. 570, livre I), renvoyant tous deux au cuir et à la bourse, et par analogie aux « testicules ». Appréciations d'ailleurs, au passage, l'image comique des seins d'une vieille femme comparés aux testicules masculines : « *Concava, nigra foris pendet laxata mamilla // instar pastoris bruse rugosa fit illa* » (v. 296-297 du livre I), démontrant que même le lexique réservé aux parties génitales masculines peut être employé pour faire la satire des femmes. Cette expression sexuelle s'appuie d'ailleurs, encore une fois, sur des autorités, la formule étant emprunté aux *Lamentations* (4:8) et au *Livre de Job* (19:20).

Le dernier champ lexical employé pour désigner le sexe et les testicules repose sur une métaphore guerrière stéréotypée, celle de l'arc et du carquois, « *arcus* » et « *pharetram* » :

*Cum semel in mense nequeam, sed quippe pharetram
Cum vacuam prorsus habeam, tendi meus arcus
Non possitque sue prede valetudine parcus.* (I, 564-565)

Si l'expression est en soi des plus usuelles, son emploi ici paraît fortement réfléchi : on ne peut nier en effet le caractère paradoxale et même comique d'une métaphore sexuelle guerrière pour exprimer la faiblesse et l'impuissance. Les vocables sont stéréotypés certes, mais leur présence relève vraisemblablement d'un jeu avec le lexique sexuel traditionnel de la part de Matheolus.

Même s'il semble jouer avec le langage sexuel usuel de langue latine, Matheolus demeure ancré dans une forte tradition linguistique, recourant fréquemment aux autorités pour légitimer son discours et refusant toute vulgarité mais aussi toute innovation. Ce faible intérêt pour le lexique référant au sexe masculin et aux testicules pourrait s'expliquer d'une part par l'impuissance avouée du vieux Matheolus et d'une part par le fait que la cible réelle du discours demeure la femme. Et il est évident qu'une toute autre dynamique guide le discours sur le sexe féminin.

2. Le sexe féminin

Les occurrences ayant trait aux parties génitales féminines sont à la fois plus nombreuses et plus diverses au sein des *Lamenta*. Elles témoignent même de l'émergence de vocables nouveaux au Moyen Âge, de termes scientifiques médicaux introduits par la réflexion étymologique d'un Isidore de Séville ou d'un Hugucio de Pise. Ce discours sur le sexe féminin est non seulement souvent métaphorique, comme pour la contrepartie masculine, mais il joue aussi davantage sur le non-dit, sur l'implicite, sur le dévoilement et le caché.

La première référence aux parties génitales féminines dans les *Lamenta* prend d'ailleurs la forme d'une périphrase « *de partibus infra* » alliant un vocable neutre, vague, « *partibus* », et une préposition spatiale, qui suffit ainsi à suggérer le sexe féminin, alors que le reste du cotexte insiste fortement sur l'impossibilité de dire la chose :

*Sed ne pro cifra teneat, de partibus infra
Judicat hinc animus, ad presens nil ego dicam.
Lingua, sile ! Non est ultra narrabile quicquam...* (I, v. 265-267)

Le sexe féminin est alors introduit dans le discours pour être immédiatement enseveli par le refus d'en parler davantage comme le souligne la répétition des négations associées au lexique de la parole (« *nil ego dicam* », « *non est ultra narrabile* »). Presque sur le modèle de la prétérition, Matheolus oscille entre le dit et le non-dit, le dévoilement et le silence, jouant ainsi avec le langage et son lectorat.

C'est une même dynamique qui est illustrée par une périphrase encore plus métaphorique et élégante, en adéquation avec le sexe féminin mentionné, celui de la Vierge Marie, lorsque Matheolus écrit : « *in cuius ventris thalamo sibi summa paravit // Hospicium deltas cum virginitalis honore.* » (III, v. 1094-1095). Ce n'est pas seulement le vocable anatomique de « *ventris* » qui suggère le sexe marial, mais aussi le lexique de l'hospitalité. La traduction française de Le Fèvre jouera également ici sur une polysémie similaire et même plus évidente, nous y reviendrons.

On relève, toujours dans les *Lamenta*, une expression typique de la latinité pour désigner les parties génitales féminines, les « *mollia femora* » (I, v. 571), terme appartenant au lexique anatomique dès l'origine (bien que connaissant une acception agricole également). Les « *femora* » correspondent aux « cuisses » ; la simple mention de cette zone corporelle suffit à suggérer le sexe féminin, d'où d'ailleurs le lien étymologique supposé par Hugucio de Pise entre *femina* et *femur* dans ses *Derivationnes*, lien utilisé par Le Fèvre dans sa traduction. Poursuivons dans ce mélange entre anatomie et végétation avec la mention des « *pelles* », aux vers 761-762 du livre II :

*... post ista parantur
Balnea, cum galla pelles rupte reparantur.*

Si la référence au sexe féminin n'est à priori guère évidente, le cotexte nous invite à interpréter le terme « *pelles* » comme une désignation des parties féminines en raison de la mention à la plante médicinale « *galla* », la noix de galle, qui est décrite dans le *Flos medicinae Scholae Salerni* comme remède aux douleurs vaginales.

Toujours dans cette avancée progressive vers une terminologie plus scientifique, les *Lamenta* proposent deux occurrences du mot « *vulva* » au cœur d'une explication sur les humeurs de la femme et son insatiabilité sexuelle, explication appuyée notamment sur l'autorité de Gallien (entre les vers 554-560 du livre II). Il serait en réalité abusif de parler de « *vulva* »

comme d'un terme proprement scientifique, puisque le vocable a très tôt été accepté dans le latin quotidien et constitue vraisemblablement l'appellation neutre de l'utérus. Mais le Moyen Âge accorde une grande importance à ce terme dans les écrits médicaux, en particulier suite à la réflexion étymologique d'Isidore de Séville, ce qui l'érige, *de facto*, en exemple du discours sexuel scientifique.

S'ajoute à cette diversité lexicale une occurrence reposant cette fois sur la métonymie depuis le champ lexical de la honte via le terme « *pudibunda* » (v. 1088, livre II), où l'on reconnaît la connotation typiquement négative associés aux appareils génitaux, et en particulier au sexe féminin, depuis l'Antiquité.

Cette liste s'achève enfin sur le lexique issu de la métaphore grammaticale utilisée à plusieurs reprises par Matheolus du « *quippe* » et du « *quoniam* », le premier adverbe de sens multiples associé souvent à la cause, le deuxième une conjonction de subordination temporelle (« après que ») et causale.

... *Sunt mea cuncta, scyphi cum nummis, si famuletur*
Ipse mihi, quippe quia mox sibi preparo litem,
In gremio 'quippe' ponens, nisi se mihi mitem
Det pro velle meo... (II, v. 369-372)
Ut satient 'quoniam' cum 'quippe' suis, spatiantur
Per totam patriam... (II, v. 585-586)
Si latus in fovea moriens anus ipsa teneret,
Ludo carnis ea nihilominus ega vigeret.
Ut vetulam facias risus vultu dare leto,
Per 'quoniam' capis vel eam per 'quippe' teneto!
Audito, quod conciperet post tempora,
Sarra edentata senex risit pro muneris arrha (II, v. 715-720)

Le sens sexuel attribué à ces deux termes semble varier en fonction de leur emploi séparé ou couplé, mais le « *quippe* » désignerait généralement le cul, tandis que le « *quoniam* » renverrait au sexe féminin. Si les métaphores grammatico-sexuelles sont fréquentes, et ce dès l'Antiquité (d'autres exemples le confirmeront par la suite de notre étude), cet usage des adverbes et conjonctions « *quippe/quoniam* » demeure rare voire unique aux *Lamenta*, du moins il s'agirait peut-être de la seule œuvre à en conserver la trace. La tournure la plus proche que nous avons trouvée, et à laquelle fait référence l'éditeur Thomas Klein, serait l'usage du « *que* » dans la comédie latine du XII^e siècle, *Babio* : « *Non procul est etiam quod 'que' sit inter eos* », que les critiques interprètent comme un jeu avec le terme *coïtus*. Quoi qu'il en soit, les termes « *quippe* » et « *quoniam* » sont peut-être aussi employés et acceptés dans ce sens sexuel en raison de la proximité phonétique avec « cul, *culus* » et « con, *cunnus* », jeu phonétique bilingue que l'on sait fréquent chez les clercs lettrés de l'époque.

Malgré de nombreuses similitudes entre les expressions référant aux deux sexes, y compris jusque dans les domaines lexicaux employés comme sources, le discours sur l'appareil génital féminin révèle une recherche linguistique bien plus grande de la part de Matheolus. Au-delà de la multiplication et de la diversité des vocables, c'est le jeu avec le langage qui ressort de cette étude, jeu avec les sonorités et même avec les outils grammaticaux. Cette complexification de l'expression sexuelle appelle également un investissement plus important de la part du lectorat qui ne doit plus seulement comprendre les citations et les autorités implicitement utilisées, mais se voit aussi contraint de prendre part au déchiffrement et au dévoilement du sexe féminin dans et par le langage, comme forcé de dire le sexe avec Matheolus.

Le lexique des parties génitales ne constitue toutefois qu'un bien maigre échantillon du discours sexuel de Matheolus et les vocables référant à l'acte sexuel même ne vont faire qu'amplifier et confirmer les tendances observées jusqu'alors.

B. L'acte sexuel

Bien plus que les parties génitales, c'est l'acte sexuel en lui-même qui constitue l'essentiel du discours sur le sexe de Matheolus et qui se voit recouvert de la plus grande diversité lexicale. Faute d'employer les termes, certes vulgaires, mais créés pour exprimer le plus clairement possible les rapports sexuels, notre auteur recourt à une importante quantité et variété de domaines lexicaux, généralement par métaphores, que nous pouvons réunir en plusieurs ensembles.

Le premier ensemble, l'un des plus importants du point de vue quantitatif, mais aussi l'un des plus neutres, se construit autour du sème du lien, de l'union, sans que cette dernière ne soit à l'origine sexuelle. On relève ainsi les verbes comme « *sociare* » (I, v. 129), « *jungere* » (II, v. 133, 773, 1438), « *nubere* » (II, v. 228, 541, 551), « *ligare* » (II, v. 1535), etc. Seuls les termes « *coitus* » (I, v. 132, II, v. 546) et « *coire* » (II, v. 1412) traduisent plus directement l'union sexuelle, mais, rappelons-le, cette acception n'est qu'une expansion tardive du sème originel du lien. Une grande partie de ces occurrences attire également l'attention sur le rôle essentiel que jouent les prépositions dans l'expression de l'acte sexuel, notamment « *coire* ». La préposition seule peut d'ailleurs suggérer le rapport charnel, qu'il s'agisse de la préposition d'accompagnement « *cum* » (II, v. 994) ou encore des prépositions spatiales « *sub* » (I, v. 380), « *juxta, juncta* » (I, v. 422, II, v. 521). Il n'est pas étonnant alors de rencontrer parmi les vocables sexuels des verbes composés de ces prépositions et en particulier le récurrent « *supponere* » (I, v. 400 par exemple).

Les *Lamenta* proposent toutefois des expressions encore plus neutres que seul le cotexte charge du sème sexuel, avec le verbe « *habere* » (I, v. 153 ; II, v. 1437 accompagné du complément « *causas* ») par exemple ou encore le substantif « *rem* », accompagné d'adjectifs ou non (II, v. 740).

Un autre ensemble linguistique plus explicite cette fois émerge du champ lexical de la chair, du toucher et de la chaleur, par métaphore, notamment en référence à l'ardeur sexuelle et à la théorie des humeurs. Le verbe « *tangere* » et ses dérivés font ainsi partie des vocables les plus usités, avec sept occurrences en à peine une dizaine de vers, dans le livre I entre les vers 561-570. Le substantif « *carnis* » peut s'employer seul (5 occurrences entre les vers 571-574 du livre II) ou avec d'autres vocables métaphoriques, en particulier celui du jeu. Les références à la chaleur varient quant à elles, mais prennent généralement les formes de « *calor* » (II, v. 311 avec « *renum* »), « *furor* » (II, v. 522), « *flamma* » (II, v. 535), « *ardor* » (II, v. 531), parfois accompagnées d'autres champs lexicaux.

Une partie importante du lexique sexuel plus explicite s'appuie également sur le champ du plaisir, de la luxure et par extension sur la figure de Vénus, qui amène avec elle par proximité phonique tout le paradigme morphologique de la vénalité. On relève ainsi le terme « *delicias* » (II, v. 726), « *delicti* » (II, v. 593), « *luxoriosior* » (II, v. 545), etc. Si la seule mention de la figure divine « *Venus* » peut suffire à suggérer l'acte sexuel, elle apparaît souvent à proximité du lexique de la vénalité (II, v. 338-339, 1029-1030) ou, encore plus souvent, de terme « *ludus* » et « *jocum* », c'est-à-dire le jeu (II, v. 722, 727). Le champ lexical du jeu construit d'ailleurs un grand nombre de nos occurrences, par métaphore. Il est rarement employé seul (I, v. 571), mais est souvent complété soit par des termes anatomiques « *carnali* » (III, v. 116) ou « *renum* » (II, v. 1474), soit par la figure de Vénus.

À cet ensemble, succèdent deux champs lexicaux largement usités par Matheolus pour dire ou suggérer du moins l'acte sexuel : d'une part le droit, d'autre part la guerre, la violence. Ces deux types d'expressions métaphoriques, fréquentes et surtout stéréotypées, associent le rapport charnel à une obligation maritale pour le premier, à une lutte entre les sexes voire à une souffrance pour le deuxième. Les quelques occurrences du terme « *jur* » ne réfèrent toutefois que rarement au sexe et uniquement dans des contextes précis :

*Vult uxor, sed ego nequeao ; petit hec sua jura,
Non solvendo nego factus ; magis aspide dura
Litigat ipsa, bonis volo cedere, respuit illa... (I, v. 577-579)
...probatur
Papali jure, nubendi cum tribuatur
Sponsis defunctis mox fas mulieribus ipsis,
Ne se dent cunctis, in eis si fiat eclipsis (I, v. 550-553)*

Le terme gagne ce sème en particulier lorsque le texte reproduit, directement ou non, le discours féminin et surtout la plainte de la femme insatiable réclamant ce qui lui est dû au nom du mariage (voir également II, v. 1424-1427 avec la « *debita conjugii* »). L'image n'a cependant rien de nouveau et se rencontre dans bon nombre de satires misogynes. De l'autre côté, le lexique de l'affrontement, hérité de l'Antiquité, pullule à travers les *Lamenta* et tend évidemment à se trouver davantage dans les plaintes masculines : souvenons-nous de la métaphore de l'« *arcus* » et du « *pharetram* », et ajoutons l'occurrence « *invadere* » (I, v. 483) pour n'en citer qu'une.

Avant d'arriver au dernier domaine métaphorique employé par Matheolus, il convient de mentionner l'usage du lexique équestre, particulièrement stéréotypé et concentré dans l'épisode d'Aristote chevauché dans le livre I. Cet *exemplum* constitue évidemment l'occasion parfaite pour un tel discours sexuel, non seulement en raison de l'histoire, du contenu, mais aussi en raison des divers jeux de mots qu'elle rend possible en particulier autour du terme « *meta* » associée à la figure aristotélicienne.

*Ut verum fatear, mulieri servit utrumque.
Duxit Aristotilem metarum quinque magistrum
Ad solecismum, cui frenum sive capistrum
Instar equi posuit ; nolens dimittere sellam
Hunc stimulo pungens equitavit sicut asellam. (I, v. 462-466)*

Au-delà de l'accumulation des vocables équestres et sexuels en ces quelques vers, c'est bien le terme « *metarum* » qui concentre, de manière ironique, les deux isotopies dominantes de cet épisode : le mot fait évidemment référence aux arguments éristiques d'Aristote, en d'autres termes à ses *Elenchi* ou *Réfutations sophistiques*, mais désigne aussi, dans son sens premier, les bornes dans un cirque ou dans une course hippique. Aristote n'est donc pas seulement le maître de la rhétorique, mais aussi de la chevauchée.

Mais cet exemple est d'autant plus important pour nous qu'il nous amène vers le dernier champ lexical employé par Matheolus dans de nombreuses métaphores, celui du langage, de la grammaire. En réalité, il ne s'agit pas de la première occurrence d'une telle métaphore dans les *Lamenta* et l'on retrouvait bien avant une référence au déponent latin, utilisée comme image de la disgrâce de Matheolus, qui est empruntée, quasi mot pour mot, à Alain de Lille et à sa critique des homosexuels :

Factus deponens miror, genus indeque ploro.

*Sed licet activum fuerim, post 'O' capiens 'R'
Dici passivum nequero tamen, ut bene penser. (I, v. 99-101)*

Le déponent permet ainsi de représenter la dénaturation supposée de la pratique sexuelle sodomite, par allusion aux rôles actifs et passifs des partenaires. Les métaphores grammatico-sexuelles ne s'arrêtent toutefois pas là et traversent fréquemment le discours sexuel de Matheolus. Nous avons déjà parlé du « *quippe* » et du « *quoniam* », et nous pouvons ajouter, pour ne donner que quelques exemples, l'image du désordre genrée (« *genus alterutratum* », « *se confundit generis preposterus ordo* ») ou encore celle du solécisme (« *solecismum* ») dans l'épisode d'Aristote chevauché (I, v. 462-466, 467-471).

Pour Matheolus, quelque chose semble donc bien se jouer dans l'expression de l'acte sexuel : cette diversité, mais aussi ce mélange, car les champs lexicaux tendent à s'entremêler, traduisent vraisemblablement un certain plaisir à dire (ou ne pas dire) la chose, un plaisir plus littéraire, linguistique qu'autre chose. Cette multiplication des vocables sexuels de manière générale confirme à nos yeux cette volonté de la part de Matheolus de jouer avec les outils linguistiques à sa portée et surtout d'impliquer son public dans sa pratique, dans son discours, par les efforts herméneutiques causés par les citations, par l'implicite, par les métaphores. La recherche langagière révèle ainsi une double dynamique que nous serions tenté de rattacher au deux versants de l'édifice rhétorique nécessaire à la satire, avec d'un côté la *persona* de l'orateur maître du langage, de l'*elocutio*, et de l'autre la captation du public dans l'élaboration même du sens du discours.

Quoi qu'il en soit, les *Lamenta* demeurent marquées par la quantité, la diversité et la richesse du lexique et des métaphores sexuelles qu'elles déploient. Elles laissent même sur le parchemin ce que l'on pourrait qualifier de « masse lexicale », une masse à laquelle va devoir se confronter Jean Le Fèvre pour sa traduction presque un siècle plus tard.

2. Lexique et métaphores sexuelles dans les *Lamentations* de Jean Le Fèvre

Il est évident que les interrogations soulevées par le discours sur le sexe dans les *Lamentations* de Jean Le Fèvre diffèrent au moins en partie de celles suscitées par celui présent dans les *Lamenta*, aussi bien en raison de la transformation linguistique que du changement d'époque, de public et de mentalité. La seule intervention de Jean de Meun dans le *Roman de la Rose* sur l'expression sexuelle en cette fin du Moyen Âge témoigne au moins d'une volonté émancipatrice si ce n'est d'une libération du langage sur le sujet de la dénomination du sexe et des appareils génitaux. Ce bouleversement langagier proposé par le modèle littéraire qu'est Jean de Meun aux yeux de Le Fèvre ne peut qu'influencer le rapport de ce dernier au discours sexuel de Matheolus, qui privilégie grandement la métaphore, alors que le maître Jean de Meun préconise ou plutôt légitime un langage bien plus explicite, bien moins imagé.

La question devient d'autant plus complexe que Le Fèvre entretient, de manière générale, un rapport particulier à la matière textuelle mathéolusienne, qu'il traduit en adoptant une position fort ambivalente et même mouvante, entre traducteur fidèle, compilateur et innovateur. Le lexique sexuel semble d'ailleurs concentrer ou illustrer toutes ces ambiguïtés, toutes ces variations de la pratique traductionnelle de notre traducteur. On notera à ce titre que certaines interventions directes de Le Fèvre au cœur des *Lamentations* sont liées à ce discours sur le sexe ou du moins sur la femme, et notamment les excuses suivantes :

Il convient, puis que je translate,
Que je die ou que je me taise.

Pour ce supply qu'i ne desplaise,
 Se en ce dittié suis recordens
 D'aulcuns mos qui soient mordans,
 Car de moy ne proucedent mye ;
 N'y a denree ne demye
 Que je ne treuvé en l'istoire
 Et en l'ancienne memoire.
 Esbatu me suis au rimer,
 Si ne me doit on opprimer. (v. 3074-3084)

Si cette intervention rend compte d'un réel refus de prise de responsabilité vis-à-vis du discours tenu, des « mots mordans », ou en d'autres termes, d'une affirmation d'un simple statut d'intermédiaire, il convient de rester prudent quant à la sincérité supposée de ces excuses. Il s'agit après tout d'une citation quasi-textuelle du *Roman de la Rose*, provenant d'un extrait « plein de rouerie » pour reprendre l'expression de certains critiques.

Par conséquent, il paraît nécessaire de ne pas prendre Le Fèvre aux pieds de la lettre mais plutôt de se plonger au plus près des mots du texte pour voir ce qu'il en est vraiment, en étudiant le lexique sexuel présent dans les *Lamentations* non par les vocables mais par le rapport au texte source, par la pratique traductionnelle mise en place.

A. L'omission et le refus de traduire

Contrairement à ce que l'on pourrait s'imaginer, les refus de translater explicites et même les omissions plus discrètes sont extrêmement rares dans les *Lamentations* françaises. Deux occurrences ont toutefois trait au discours sexuel de Matheolus, mais différent à bien des égards, aussi bien par la matière source rejetée que par l'expression de ce rejet.

La première occurrence de ce phénomène correspond au passage le plus scientifique dans le discours sexuel de Matheolus avec notamment l'usage du terme « *vulva* » dans le livre II entre les vers 527 et 564. Si Le Fèvre débute sa traduction du passage de manière plus ou moins littérale, il s'interrompt toutefois rapidement et omet une grande partie de l'explication scientifique et médicale au sujet des femmes en sélectionnant les informations qui l'intéressent. Il se contente même de renvoyer le lecteur au texte source sans autre explication : « Mais a present nous en taisons. // L'acteur y met plusieurs raisons... » (v. 3188-3189). Ce refus de traduire est bien surprenant et même difficile à comprendre : s'agirait-il d'un élan de pudeur ? d'une censure de ce lexique scientifique ? d'une incompréhension du texte et de ces vocables sexuels ? Il nous paraît peu probable que Le Fèvre n'ait pas compris ces quelques vers ; il a en effet rencontré des extraits similaires à d'autres endroits des *Lamentations* mais aussi dans sa traduction précédente du *De Vetula*. Il connaît même sûrement le terme latin « *vulva* » ou du moins l'explication étymologique du vocable fournie par Isidore de Séville, car il emploie à plusieurs reprises l'expression « la porte du ventre » pour désigner cette même région anatomique (v. 3419). Il est vrai cependant qu'elle ne traduit jamais dans les *Lamentations* le terme « *vulva* », mais plutôt des expressions neutres ou métaphoriques comme « *res* » ou encore la périphrase référant au sexe marial (v. 8291-8293). Il n'en demeure pas moins que la périphrase française peut se lire comme la translation *ad sensum* ou par l'étymologie du latin « *vulva* » et qu'il aurait pu ici l'utiliser. Nous admettons toutefois volontiers qu'une telle métaphore rendrait difficile la traduction du reste de la théorie scientifique, d'où peut-être le choix d'omettre le passage entier, faute de solution adéquate autre que le recours aux vocables scientifiques de langue française. L'opération fait en tout cas disparaître une partie importante du discours sur le sexe féminin de l'original latin.

La situation est bien différente pour le deuxième cas d'omission et/ou refus de traduction qui se situe avant l'extrait que nous venons d'étudier. Il s'agit des vers français 3028-3040 et des vers latin 486-503 du livre II :

*Femina, qua cupidi carpat amantis opes.
Dum cevens peragit vir opus, sentire crumenam
Ipsa viri satagi ; quando scit eam fore plenam,
Tunc ea crissatur, operi quoque tota paratur;
Ut trahat argentum, cum lingua basia centum
Donat opusque citat, linguas et crura maritat.
Post stringit renes fict suspiria dando:
Sic laqueat juvenes nostrosque senes aliquando.
Et licet absurdum sit verbo dicere levi:
Cunes ungue levi scalpit, parat inde cadurdum,
Ut virge socie respondeat illud et hora
Hore letitie. Non cessant desuper ora:
Inter denticulos simul utraque lingua salivam
Sugit, per modulos sugit, sugit recidivam
Ad linguam, dentes ceventis computat oris
Et barbam cum dente ferit sub spermatis horis.
Prompto post vino potus confertur utrimque
More columbino. Sed cetera, lingua, relinque!*

La femme scet l'art pour l'atraire
Et pour les hommes atraper
Et pour les riches happer.^o
Car së homme veult habiter
Avec fame pour deliter,
Quant elle sent la bourse plaine,
Lors joyeusement se demaine ;
Pour l'argent cent baisiers lui donne ;
Larges rains, cuisses habandonne
Au cul mouvoir et regetter.
Ycy n'en veul plus reciter :
Je ne veul pas qu'on me mauldie
Pour parler de la ribauldie !

Encore une fois, Le Fèvre débute la traduction de ce passage, de manière plus ou moins littérale, avant de s'interrompre brutalement. La formule de cessation est toutefois bien différente et pourrait laisser entendre *a priori* le rejet explicite et direct du discours sexuel de Matheolus par son traducteur. Pire encore, le sexe et par extension son expression sont qualifiés de « ribauldie », c'est-à-dire de débauche et *de facto* d'obscénité, de vulgarité, instaurant ainsi une forme de censure, de limite à ne pas dépasser dans ce dévoilement. Et, à lire le texte latin, on constate en effet qu'il s'agit peut-être ici de l'un des passages les plus grivois de Matheolus, même si le propos demeure très métaphorique et semblable à bien d'autres occurrences. Paradoxalement, le début de la traduction de Le Fèvre paraît bien plus explicite par la multiplication des vocables anatomiques. Cette censure n'est toutefois pas du fait de Le Fèvre, car il s'agit d'une translation / amplification du vers 503, et la superposition ou confusion des premières personnes entraîne cette fausse lecture. Il y a bien omission, refus de traduction, mais non rejet véritable du discours sexuel originel. Cette réticence ne s'expliquerait guère d'ailleurs au regard d'autres passages similaires, mais l'omission entraîne tout de même la disparition de l'une des métaphores grammatico-sexuelles de Matheolus, ce qui pourrait indiquer, à un certain degré, la déchéance progressive de ce lexique métaphorique somme toute difficile à traduire et probablement quelque peu suranné à l'époque de Le Fèvre.

Quoique rares, les omissions et pseudo-refus de traduction de la part de Le Fèvre réduisent inévitablement le discours sexuel de Matheolus, non seulement d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif : l'excursion dans le lexique scientifique se trouve effacée tandis que les métaphores grammaticales s'amenuisent.

B. La conservation du même

Avant de rentrer pleinement dans l'étude des occurrences traduites, il faut mentionner un cas unique dans les *Lamentations*, du moins pour ce qui concerne le lexique sexuel, celui de la conservation des vocables latins dans le texte français.

En effet, deux termes latins employés par Matheolus pour désigner les parties génitales féminines sont reproduits tels quels entre les vers 3258-3268 (nous reproduisons ici exceptionnellement l'édition de Van Hamel), équivalent du latin 581-587 du livre II :

<p>... <i>Scis, quomodo plaustra</i> <i>Nobilium querunt dimittentes sua claustra;</i> <i>Patres et matres fingunt se velle videre,</i> <i>Infirmos fratres consanguineosque jacere.</i> <i>Ut satient 'quoniam' cum 'quippe' suis, spatiantur</i> <i>Per totam patriam: sic sic quam sepe vagantur</i> <i>Extra claustra!...</i></p>	<p>Nonnains feignent peres et meres, Languereus et en maladie. Elles le font, quoy que l'on die, Afin d'issir hors de leurs cloistre, Pour faire charnelment congnoistre Leur <i>quoniam</i> et leur <i>quippe</i>. Tout est par elles dissipé ; Par le païs s'en vont esbattre.</p>
---	---

Ce latinisme semble témoigner de la volonté surprenante de conserver la métaphore grammatico-sexuelle du passage latin dans le texte français, malgré la difficulté voire l'impossibilité de la traduire de manière élégante. Si ce maintien prouve que cette métaphore latine était encore comprise à l'époque de Le Fèvre, même par un plus large public que les dignitaires religieux amis de Matheolus, le destin de ce vers dans la tradition manuscrite des *Lamentations* laisse planer un certain doute sur sa véritable compréhension et survie. Les variantes suggèrent en effet que ce vers a disparu à un moment donné de la tradition, dans la branche la plus fournie du *stemma*, autour du noyau formé par les manuscrits de Carpentras et Wolfenbüttel, des témoins tardifs. Si le codex de Wolfenbüttel ne corrige pas ce manque, celui de Carpentras ne le remplace pas mais trouve une solution pour rétablir le distique en ajoutant un vers plus tard (« Et tout perdu et tout gasté ! »). Faut-il pour autant interpréter cette disparition et cette absence de correction comme une marque de censure, d'incompréhension ou de changement du discours sexuel entre le temps de Le Fèvre et celui de la copie des témoins ? Nous en serions tentés, notamment parce que cela pourrait à nouveau illustrer la disgrâce des métaphores grammatico-sexuelles, mais les imprimés, encore plus tardifs, conservent bel et bien ces latinismes.

Quoi qu'il en soit, ce cas de figure unique indique vraisemblablement une difficulté de la part de Le Fèvre à traduire le lexique sexuel de Matheolus, en particulier celui provenant des métaphores grammaticales, difficulté que d'autres vocables ne semblent pas susciter comme nous le prouvera la majorité des autres occurrences.

C. Traduction littérale ou *ad verbum*

Malgré ces quelques exceptions à la pratique traductionnelle habituelle de Le Fèvre, le reste de ses *Lamentations* offre des translations plus littérales ou *ad verbum* du lexique sexuel latin et les exemples sont nombreux, aussi bien pour la dénomination des parties génitales que pour l'acte sexuel.

<p><i>Concava, nigra foris pendet laxata mamilla,</i> <i>Instar pastoris bruse rugosa fit illa.</i> (I, v. 296-297)</p>	<p>Le pis a mol et les mamelles, Qui tant souloient estre belles, Sont froncees, noires et soullies, Com(e) bourses de bergier moullies. (v. 683-686)</p>
<p><i>Qualiter iste senex invadere jura juvena</i> <i>Presumpsit, miror, virga sibi deficiet.</i> (I, v. 483-484)</p>	<p>Osa a l'envayr entendre, Quant sa verge ne pouoit tendre. (v. 1125-1126)</p>

... *renum damuatque calorem* (II, v. 311)

Condempnent la chaleur des reins
(v. 2398)

...*ostendit pudibunda*
Cunctis cuncta palam... (II, v. 1089)

Et le vaisseau honteux desceuvrent
(v. 4233)

Debita conjugii petit illa, libidine plena,
Sed quid ei solvat penitus vacuata crumens
Non habet, obque tuum nisum tibi subtrahet illa
Sensus et vires tibi deficiente cavilla.
(II, v. 1424-1427)

Se tu la prans, ce sera celle
Qui demandera le paage
De la dette de mariage
Et sera de luxure plaine,
Et tu n'aras lors ners ne vaine
Qui tende ; et ne soit nul qui cuide
Qu'on puist paier de bourse vuide !
Se tu n'as de quoy satiffaire,
Les deux yeux te vouldroit hors traire,
Et se tu du faire t'efforces,
Tu perdras temps et sens et forces,
Et trouveras finance ville
Puis que te faudra la cheville.
(v. 4788-4800)

Nous pourrions évidemment poursuivre longtemps cette liste tant les occurrences foisonnent. Certaines métaphores semblent en tout cas plus souvent reproduites littéralement que d'autres, probablement en raison de la conservation de leurs connotations sexuelles à travers les années et surtout à travers les langues. Pensons notamment aux expressions construites sur les lexiques du toucher, de la chaleur, de l'union, mais aussi celui de la bataille ou encore du jeu. Même les expressions les plus neutres et les plus vagues se maintiennent telles quelles, malgré la transformation linguistique : c'est le cas notamment du latin « *res* », référant aux parties génitales comme à l'acte, traduit littéralement par la « chose », « *letitie rem* » (II, v. 740) devient ainsi « la chose joyeuse » (v. 3396).

Le Fèvre reproduit même parfois à l'identique les jeux de Matheolus sur le dit et non-dit, le dévoilé et le caché, faisant appel à la connivence du public.

... *Fasciola succincta fuere latenter,*
Cujis vi sola sic se gessere denter.
Sub zona gracilis erat hec, brevitate pugilli
Circumscribibilis; nihil extra defuit illi.
Sed ne pro cifra teneat, de partibus infra
Judicat hinc animus, ad presens nil ego dicam.
Lingua, sile! Non est ultra narrabile quicquam
Excepta forma pedis albi celte politi,
Quem recta norma sibi junxit et ordine miti
Tibia cum femore nivis instaurata colore.
(I, v. 261-270)

La biaulté de desoubs la robe
Doit bien estre consideree,
Car la noble taillie esmeree
Demonstroit la belle char nue,
Ne trop mesgre, ne trop charnue,
La mote, les choses secrettes,
Que scevent personnes discrettes,
Convenables et a leurs delis ;^o
Les roses et les fleurs de lis
Estrivoient pour sa couleur.
(v. 614-623)

Une grande partie du discours sexuel de Matheolus sort ainsi presque intact, pourrions-nous dire, de l'opération de traduction, malgré le changement de langue. Le lexique et surtout les métaphores demeurent inchangées, conservent leurs origines guerrières, agricoles, etc. Cette similarité se retrouve même dans le refus de Le Fèvre d'utiliser les vocables plus vulgaires,

comme le faisait Matheolus : les *Lamentations* ne donnent pas une seule fois à lire les termes « vit », « con », ni même « foutre ».

D. La substitution ou la traduction *ad sensum*

En poursuivant notre chemin sur le continuum de la pratique traductionnelle de Jean Le Fèvre, on rencontre quelques occurrences qui relèvent davantage de la traduction *ad sensum* : la référence sexuelle de Matheolus est conservée mais Le Fèvre substitue le lexique métaphorique originel par un autre, tout aussi stéréotypé et fréquent dans les *Lamenta*. Il ne s'agit donc pas de réels ajouts ou d'innovations, mais simplement de variations dans l'expression sexuelle, en plus de la transformation linguistique.

<i>Mollia qui femora tangebam jamque placenter,</i>	Jadis, ou temps que je pouoie,
<i>Sepe ter absque mora virgulta colendo potenter</i>	Es courtils puissamment fouoie
<i>Proxima, vim tactus amisi, tangere Petram</i>	Deux fois ou trois sens demourer.
<i>Cum semel in mense nequeam, sed quippe</i>	Bien y [savoie] labourer
<i>pharetram</i>	Et touchier a la molle cuisse,
<i>Cum vacuum prorsus habeam, tendi meus arcus</i>	Commè orendroit plus ne puisse
<i>Non possitque sue prede valetudine parcus.</i>	Touchier ne labourer Pierette.
<i>Sed quamvis Petram non possim tangere, tangit</i>	Est vuide comme une buirette
<i>Me tamen unguibus ipsa suis, me cum quibus</i>	Et mon arc si ne puet pas tendre ;
<i>angit,</i>	Donq(ue) je n'ay de quoy moy deffendre,
<i>Ut tangam, quamvis tangendi nulla facultas</i>	Sy me fault faillir a ma proie.
<i>Sit mihi, cum bursas ego non habeam bene</i>	Perrette souvent me guerroye
<i>fultas.</i>	Et touche et fiert et esgratine
(I, v. 561-570)	De ses ongles, par grant atine.
	Souffrir me fault ces edarnies,
	Car mes bourses sont mal garnies.
	(v. 1313-1328)

Si l'abondance du lexique du toucher dans le texte latin est presque parfaitement conservée par Le Fèvre, certaines occurrences disparaissent tout de même du texte français pour être remplacées par d'autres vocables sexuels. Ces derniers proviennent en grande partie d'une amplification des quelques termes sexuels provenant de la métaphore agricole initiée par « *virgulta* » : « fouoie es courtils », « labourer » répété deux fois. Les autres termes découlent quant à eux d'une autre amplification à partir de la métaphore guerrière latine de l'« *arcus* » et de la « *pharetram* » avec la « buirette », l'« arc » tendu, « deffendre », « faillir a ma proie », etc.

L'exemple suivant montre que Le Fèvre ne pioche pas seulement dans le lexique latin présent dans le passage, par amplification ou non, mais qu'il peut aussi recourir à d'autres vocables métaphoriques topiques et récurrents à d'autres endroits des *Lamenta*.

<i>... Ne taceam sociis dicenda probatur</i>	Il semble que les nopces nuysent,
<i>Istud sic vitium, quia pono, quod sibi quidam</i>	Car les vertus d'omme amenuisent.
<i>Extra conjugium Beatricem jungat et Idam :</i>	De couchier avec sa mullier,
<i>Cottidie ter opus complendo potens remanebit,</i>	Soit tout nu ou sens despouillier,
<i>Atque sui caro pus hoc non obstante vigebit.</i>	Tout sens ouvrer est recreant ;
<i>Sed post contractum vir viribus evacuat</i>	Et d'aultre part, je vous creant,
<i>Ob lecti tactum, quamvis ibi nil peragatur.</i>	S'il avaient q'un homme soubmette
<i>Hoc impossibile tamen est, quod sit sine rixis</i>	Bietrils, Mahault ou Guillemette,
(II, v. 131-138)	Sens marier de prime face,

Et cascun jour trois fois luy face
 Le jeu continuellement,
 Puissant demoura tellement
 Que loing temps dura sa vertu
 (Par le tesmoing preuver peus tu),
 Mais depuis qu'il sera lyé,
 Son pouoir est affoiblié
 Sy tost comme il touche le lit,
 Et n'y fist il point de delit,
 Le touchement luy est nuisible
 Sy seroit chosë impossible
 De trouver paix en mariage
 Sans payer [le] charnel truage.
 (v. 1871-1892)

Si la métaphore juridique est bien présente dans l'original latin, comme le lexique de l'union d'ailleurs, celle du jeu ne fait pas partie de cet extrait des *Lamenta*. Elle est ajoutée par Le Fèvre pour traduire l'expression bien vague « *opus* » à partir d'autres passages de l'œuvre et du fonds lexical usuel pour référer à l'acte sexuel formé depuis l'Antiquité.

Cette pratique de la substitution lexicale permet également à des expressions particulières de voir le jour dans les *Lamentations*, celles issues du lexique courtois français, parfois construites sur les sèmes du plaisir, du jeu, de la joie, ou par euphémismes :

... abit lasciva. Paratur
 Ejus amans, plaudit dans basia conjugis spreto.
 (II, v. 965-966)

Avec son amy s'assembla
 Pour mener sa joliveté.
 Il la tint a grant priveté
 Et la receut faisant grant joye ;
 L'amant rit quant il tint sa proye.
 Avoir ne peust qui plus lui plaise ;
 En despit du jalous la baise.
 (v. 3850-3856)

...ligans pare federe mentes,
 Unanimesque facit...
 (II, v. 1535-1536)

D'entre vous deux, car l'engendreure
 Seult pere et mere apaisier,
 Par acoler et par baisier
 (v. 5056-5058)

Ces variations vis-à-vis de l'original ne témoignent pas seulement des différentes pratiques traductionnelles de Le Fèvre, qui alterne entre *ad verbo* et *ad sensum*, elles illustrent aussi de probables difficultés que le traducteur a pu rencontrer face au lexique sexuel source (pensons à la métaphore grammaticale du déponent réduite aux seuls passif et actif, I v. 99-101 pour le latin, v. 291-292 pour le français). Elles laissent également percevoir certaines habitudes langagières propres à Le Fèvre ou peut-être plus à son époque et, par-là, l'influence de la littérature courtoise sur l'expression sexuelle en langue française.

Ces occurrences nous amènent aussi et enfin vers ce qui est peut-être le plus intéressant dans les *Lamentations* françaises pour une étude sur ce type de discours, les véritables amplifications, ajouts et rares innovations de Le Fèvre en matière de lexique sexuel.

E. Amplifications, ajouts et innovations lexicales

Les *Lamentations* françaises proposent un nombre bien plus important de termes et d'expressions renvoyant aux parties génitales ou à l'acte sexuel que l'original latin, environ un quart des occurrences relevées. Si ces ajouts sont bien le seul fait du traducteur, on peut toutefois diviser ces vocables supplémentaires en deux groupes distincts en fonction de leur rapport avec la matière source, et, indirectement en fonction de leur originalité.

Le premier ensemble correspond aux apports de Le Fèvre issues de sa pratique compilatoire : les occurrences proviennent alors souvent d'autres textes, en particulier du *Roman de la Rose*, et elles sont insérées dans le texte mathéolusien sans que leur origine autre ne soit réellement signalée. Que certains de ces passages puissent rendre compte de lacunes dans le texte latin, comme le supposent certains critiques, reste une hypothèse impossible à confirmer faute de témoin latin adéquat, hypothèse qui n'enlève toutefois rien à leur nature citationnelle dans la traduction française. Dans la grande majorité des cas, le discours sexuel ainsi ajouté ne propose guère d'innovations : on retrouve les mêmes expressions métaphoriques, les mêmes vocables, explicites ou non, comme l'illustrent parfaitement les deux morceaux interpolés suivants :

Lors prant son mary et le sache,
Et le maine dessus le lit
Et faint que veult avoir délit,
Et son mary baise et acolle (v. 2624-2627)
Adonque luy grate le chief
Et puis le baise derechief,
Et par derier(e) luy se convigne
En tournant les rains et l'eschine.
Le vaissel charnel luy apreste (v. 2639-2643)
Et quant il aprouchent ensemble
Et elle sent bien par l'arsure
Que l'omme s'esmeut a luxure,
Lors se joint a luy pis a pis,
Non obstant sarge ne tapis. (v. 2652-2656)
Lors l'embrassë et le rebaise,
Et l'aplanye et le rapaise.
Elle le brandist et le flate,
Jouste luy se joint toutte platte. (v. 2675-2678)
A son mary tourne la chiere
Et puis luy tant bouche et poitrine (v. 2746-2747)

On retrouve dans ce long passage le lexique devenu usuel, emprunté à la littérature courtoise, avec « avoir délit » notamment, ainsi que les vocables construits sur les sèmes de l'union (« se joint ») ou de la luxure (« s'esmeut a luxure »). La périphrase « vaissel charnel » a déjà été employée, telle quelle ou avec des variantes, dans le reste du texte pour traduire les vocables désignant le sexe féminin (notamment « *pudibunda* », « vaissel honteulx »). Les prépositions spatiales françaises possèdent le même rôle que celles que nous avons pu rencontrer dans le texte latin. Bien qu'il s'agisse probablement d'un ajout de Le Fèvre et non d'une lacune, le discours sexuel y demeure des plus stéréotypés, dans la droite lignée du modèle latin, même s'il est en réalité directement emprunté au *Roman de la Rose* (v. 16347 et suivants, 16537 et suivants).

Se tu vuels a ta femme faire
 Le beau gieu, pour amour attraire. (v. 5249-5250)
 En faisant la bonne meschine,
 Toutesvoi(e)s se mettra souvine
 Et la cheville en la crevace
 Et souffrera bien qu'il lui face,
 [...] Et se rendra bien amoureuse,
 En contrefaisant la honteuse ;
 Et le gieu des rains blasmera,
 En disant que point ne l'am(e)ra
 Et que c'est fole et laide chose,
 Ne scet comment hom(me) faire l'ose. (v. 5255-5265)
 Charnalité la char demande.
 Quant le gieu sera mis a fin,
 Ja n'arez [esté] si affin,
 S'elle n'est bien courbee et jointe,
 Que tençons n'aiés par la pointe
 Au temps, par avant et depuis.
 Las ! Que feray, quant je ne puis
 Ne bien ne mal au gieu jouer ?
 Forjurer m'estuet [et] vouer,
 Vueillë ou ne vueille, le traire,
 Car le gieu ne me doit mais plaire
 Ma verge ploye et mes .ii. cuides
 Ou bourses sont plates et vuides.
 Aux dames ne me puis déduire ;
 Leur deduit ne me fait que nuire.
 Je suys feblë et mal garny. (v. 5276-5291)

Même si ce deuxième morceau est bien moins marqué par l'influence du *Roman de la Rose*, son discours sexuel demeure stéréotypé, en particulier par l'omniprésence de la métaphore du jeu et du lexique courtois. La majorité des occurrences ici sont déjà apparues auparavant dans l'œuvre pour traduire quasi-littéralement leurs correspondants latins. Quelques termes et expressions détonent toutefois par leur originalité comme « se mettre souvine », « crevace », « cuides ». Le terme « crevace », désignant le sexe féminin, s'inscrit cependant dans la continuité de la métaphore technique initiée par « cheville », qui traduisait déjà, quelques vers auparavant le latin « *cavilla* ». L'expression « (se) mettre souvin(e) », déjà apparue plus tôt dans les *Lamentations* et somme toute assez fréquente en moyen français, est peut-être bien plus grivoise que ne l'a jamais été le texte latin, car elle renvoie explicitement à une position sexuelle, mais Le Fèvre n'en est pas l'inventeur. Le vocable « cuides » constitue, quant à lui, un véritable néologisme de la part de notre traducteur, pour désigner les testicules : le mot semble créer par « contraction de couillon et vuide », permettant ainsi d'allier la référence aux bourses et celle à l'impuissance.

Parmi les autres ajouts sans correspondance aucune dans le texte latin, on relèvera pour compléter notre étude une mention du « cul » (v. 1706), terme utilisé ailleurs dans les *Lamentations* pour traduire le latin « *anus* », et l'emploi du terme « despuceller » (v. 4571) des plus usuels. Seuls les vers 3189-3200 proposent des vocables nouveaux, détachés du texte latin certes, mais non de la pratique et du jeu étymologique médiéval habituel, Le Fèvre s'appuie en effet ici sur les écrits d'Huguccio de Pise et l'étymon « *femur/famur* » donné au substantif

« femme », d'où les termes « femourailles » qui rime avec « courailles » (II, v. 1683-1684 VH), le premier renvoyant au sexe féminin par les cuisses, et le deuxième aux entrailles.

Le deuxième ensemble réunit, quant à lui, les occurrences supplémentaires provenant d'amplifications du texte source, amplifications qui dépassent l'augmentation inhérente à l'acte traductionnel même. Étonnamment, c'est dans ces cas de figure qu'apparaissent les expressions les plus grivoises mais aussi les plus originales. À partir d'un simple vocable latin, que Le Fèvre souvent traduit une première fois de manière plus ou moins littérale, le traducteur construit une deuxième expression sexuelle, basée souvent sur des domaines lexicaux déjà connus (agriculture, guerre, *etc.*), mais sous une forme nouvelle et distincte du latin.

L'une des premières occurrences de cette double pratique traductionnelle se situe au livre I, au début d'un *exemplum* digne des plus célèbres fabliaux.

<i>...quod probat iste</i> <i>Conjuge Guido sua thalamo sub Simone visa</i> (I, v. 379-380)	Que Guy a [sa] femme trouvee En sa chambre desoubs Symon Qui la tapoit pres du lymon. (v. 852-854)
---	---

Le latin emploie la seule préposition « *sub* » pour exprimer le rapport sexuel, que Le Fèvre traduit littéralement par la préposition « desoubs ». Mais le vers suivant et la proposition relative adjective répètent cette référence sexuelle de manière quasi-redondante tout en apportant des précisions plus grivoises : si la position était à peine suggérée par la préposition, la relative ne laisse plus de doute quant à l'acte commis. La locution mélange sème de la violence et métaphore agricole, et l'expression se trouve être unique aux *Lamentations*, même si le terme « lymon » apparaît dans d'autres expressions érotiques à l'époque, y compris dans notre texte.

Le même schéma est répété au début de chacun des deux *exempla* suivants du livre I.

<i>... Quedam, dicta Sibylla,</i> <i>Supponebatur, Werrici femina...</i> (I, v. 399-400)	Quy moult bien vit en la besongne Sebille, sa femme espousee, Dessoubs ung homme soubposee, Qui hurtoit du bout de l'eschine. (v. 908-911)
<i>...Probo, per Framericum,</i> <i>Qui juxta lectum per crines cepti amicum</i> <i>Uxoris de nocte sue...</i> (I, v. 421-423)	L'ami de sa femme trouva Emprés son lit, par nuyt obscure ; Dansser faisoit la couverture. (v. 976-978)

Le vocable latin (préposition ou verbe construit par préfixation) est d'abord traduit littéralement, avant d'être redoublé par une expression plus longue, dans un deuxième vers. Le premier cas de figure, fort usuel pour le moyen français, reprend le sème habituel de la violence accompagné cette fois de la référence anatomique métonymique « l'eschine », tandis que le second repose sur une tout autre image, unique, plus prosaïque, plus triviale, celle des mouvements de la couverture qui suggèrent l'acte sexuel par métonymie.

Les occurrences du genre se multiplient par la suite et font surgir un autre point commun entre toutes ces expressions nouvelles : leur lien quasi-systématique avec des *exempla* de toutes sortes. L'épisode de Pasiphaé comme de Phèdre introduisent des vocables absents du texte latin, toujours plus grivois, tout comme celui de Didon et de Lamech.

Ve Lamech! Bigamus nisi, sicut credo...
(I, v. 165)

Mais Lameht deux en espousa,
Comme Moÿse escript nous a :
L'une fut Ade et l'autre Celle ;
Sur toutes deux monta sens scelle.
(v. 429-432)

Juncta probat tauro Pasiphe demonosia.
(II, v. 513)

Et Pasiphé, qui roÿne fut,
Soubs ung tourel coucha et jeut
D'une vache de fust(e) couverte.
Ce fut luxure trop apperte !
Su simulacre d'une vache
Ou il avoit d'une crevache,
La mist Pasiphé sa jointure
Pour souffrir du tor la pointure,
Ainsi comme une beste brute.
Raison pour pute la repute.
(v. 30103-3112)

*De Phedre venere sermo, quem do tibi, vult is
Nec non de multis aliis brevitate tacere.*
(II, v. 523-524)

Phedre, fillë au roy de Crette,
Ne fut pas en amour discrete.
Elle ayma d'amour illicite :
Esprinse fut pour Ypolite,
Fils de son mary Theseüs.
Quant du pont le fist cheoir jus,
Commere se fist par son fillaistre ;^o
Venus en fist folle marastre.
(v. 3141-3148)

...et Dido, quarum flet fata libido...
(II, v. 526)

Dido, roÿne de Carthage,
Refist ainsy trop grant outrage
Pour Eneas, qui fut son hoste,
Qui luy avoit congnié sa coste.
(v. 3162-3165)

Le latin reste, dans tous ces exemples, peu loquace sur l'acte sexuel suggéré ou sur les parties génitales impliquées dans ces histoires ; un seul mot suffit parfois pour référer à l'acte (« *bigamus* », « *libido* », *etc.*). Les traductions françaises non seulement développent amplement ces *exempla* en apportant quantité d'informations absentes du texte original, mais elles insistent bien souvent davantage sur l'acte sexuel en recourant à des métaphores stéréotypées (guerrières, agricoles, *etc.*) mais surtout plus explicites. Toutes les locutions employées par Le Fèvre font toutefois partie du lexique sexuel traditionnel du moyen français et seule la variante « commere se fist par son fillaistre » est réellement originale, bien qu'il s'agisse en réalité probablement d'une innovation de copiste.

Les veuves et les vieilles sont également l'occasion de tels ajouts avec des expressions plus ou moins fréquentes aux XIV-XV^e siècles jouant du lexique vestimentaire pour la première et de la métaphore agricole pour la deuxième.

*Immo viro primo tumulato querit habere
Femina mox alium, quia nescit sola manere.*
(II, v. 322-323)

Tant q'un aultrë en trouvera
Qui luy puist son bas rambourer.
(v. 2434-2435)

... *Quarum concertit habenas*
Ad ludum Veneris...
(II, v. 726-727)

Tout ainsy la famme viellette
Met au mestier mainte fillette,
Et des siennes et des estranges,
Pour faire vanner en leurs granges ;
Et les induit et admonneste
Pour livrer rosë et fleurette...
(v. 3358-3363)

Ces amplifications et ajouts du discours sexuel semblent également entretenir un lien privilégié avec les formules proverbiales et les créations ou détournements de sentences, apportant ainsi des expressions et images différentes, souvent bien éloignées de l'original latin.

Da, quod frigidior sit, censens proprietatem;
Luxuriosior est tamen hec ob frigiditatem,
Cum male digestus humor coitu mediante
Purgari cupiat.
(II, v. 544-547)

Prends que froides trouver les puisses :
L'umeur froide mal se digere ;
Sy a besoing celle matiere
De purger par harigotter ;
Car besoing fait vieille troter ;
Donque plus aspre est la luxure
Qui est causee de froidure.
[Leur] nature est moult fraille et feble
Et est de vivre plus endeble.
(v. 3201-3209)

Quamvis in vetula propius calor exulet, illa
Totaque sit tremula, tamen illius absque medulla
Intus ovant ossa...
(II, v. 711-713)

Lors convoitent elles le joindre ;
Vielle savate se veult oindre.
(v. 3328-3329)

... *Verum*
Plenuis ut possis vetulas cognoscere, quedam
Sunt mediatrices, que promittent tibi predam
Ante fores promptam mendaciter, ut vice prede
Promisse, dum defuerit tibi, cuspide fede
Depunctus Veneris te jungas taliter ipsis.
(II, v. 768-773)

Quant le cornart est eschaufé
Par la malice du maufé,
Plunger le fera en son bac,
Car au besoing prent l'en ung sac
(v. 3477-3480)

Les ajouts lexicaux de Le Fèvre à la matière sexuelle mathéolusienne tirent leur origine soit de textes autres, compilés par le traducteur et proposant des vocables particulièrement traditionnels pour cette fin du Moyen Âge, soit d'amplifications et interpolations construites depuis une simple occurrence latine et tirant davantage vers la grivoiserie. L'apparition de ces derniers termes semble suscitée et conditionnée par le cotexte immédiat, c'est-à-dire la présence d'*exempla*, démontrant que ces histoires, à la manière des fabliaux, forment un terreau fertile à l'expression sexuelle et offrent à Le Fèvre l'opportunité d'innover ou du moins d'introduire des vocables différents, détachés du texte latin. L'innovation de notre traducteur est cependant toute relative ici : le discours sexuel, traduit comme ajouté, ne comporte que peu de néologismes lexicaux ou sémantiques, et peu d'expressions figurées uniques aux *Lamentations* françaises.

Ainsi, il ne s'agirait pas tant de renouveler ou d'inventer le lexique sexuel pour Le Fèvre, que de le traduire, de l'actualiser et de l'inscrire dans la continuité de diverses traditions littéraires (courtoisie, *Roman de la Rose*, fabliaux, proverbes). Si Le Fèvre démultiplie le lexique sexuel mathéolusien et amplifie sa diversité, il n'apporte en vérité que peu de nouveautés. Il apparaît davantage comme un intermédiaire entre le public du XIV^e siècle et une quantité de discours sexuels précédents : celui de Matheolus évidemment, mais aussi celui d'autres œuvres littéraires contemporaines ou postérieures aux *Lamenta*, qui partagent néanmoins un socle commun hérité de l'Antiquité. Cette masse lexicale, chez Matheolus comme chez son traducteur, reste fortement marquée par le poids des traditions, des habitudes comme des interdits, des rapports personnels à la chose comme des *topoi* satiriques et misogynes, des attentes du public et des langues employées. Malgré la surprenante réticence à la vulgarité pure et même au langage scientifique émergeant, nos textes, latins comme français, témoignent d'un véritable plaisir à dire la chose, plaisir de l'auteur comme du lecteur, et ils illustrent aussi une recherche incessante et grandissante pour suggérer le sexe dans le moindre vocable. La confrontation des lexiques et des versions des *Lamentations* dévoile même un certain cheminement, une trajectoire, dirions-nous, du discours sexuel vers le toujours plus explicite, le plus graphique, vers l'obscène, une évolution qui nous paraît annoncer à sa manière « l'éclat de rire énorme » et le langage sexuel d'un Rabelais, ce poète du « ventre » comme disait Victor Hugo.

Patrick Bouchier
Docteur en langue et littératures françaises, Aix-Marseille Université
Professeur agrégé de lettres modernes, Lycée Courbet

Aix-Marseille Université, CIELAM, Aix-en-Provence, France